

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

• Médias

AT&T-Time Warner : la fusion

Nouveau départ ou mauvais remake? La fusion entre le câblo-opérateur AT&T et le géant des médias Time Warner semble séduisante même si un mariage similaire, entre AOL et Time Warner en 2000, s'était soldé par un échec cuisant. Dans un secteur des médias chamboulé par l'arrivée de Netflix et d'Amazon, unir le 2e fournisseur d'accès internet aux États-Unis avec le propriétaire des chaînes de télévision HBO ou CNN et des studios de cinéma Warner Bros fait sens économiquement parlant.

• Psychologie

Mensonges : attention "pente glissante"

Au départ, le menteur ressent un inconfort lorsqu'il déforme la vérité, souligne une étude parue, hier, dans la revue Nature. Mais cette gêne s'estompe à mesure que la liste de ses mensonges s'allonge, l'amygdale du cerveau qui gère certaines de nos émotions s'étant en quelque sorte accoutumée. Et les men-

Le ministre d'État Alain Claude Bilie-By-Nze au Centre national de tri, hier

" Le redressement de la Poste, une priorité pour le gouvernement "

Prissilia M. MOUITY

Libreville/Gabon

C'est le message livré par Alain Claude Bilie-By-Nze, ministre d'État, ministre de l'Économie numérique, de la Communication, lors de sa visite du Centre national de tri. Il a rassuré les Postiers quant à l'engagement de l'État dans le redressement de la Poste.

LE ministre d'État, ministre de l'Économie numérique, de la Communication, de la Culture et des arts, Alain Claude Bilie-By-Nze, s'est rendu hier au Centre national de tri (CNT) de Libreville. Cette visite était l'occasion pour le membre du gouvernement d'échanger avec les postiers du Gabon sur les difficultés que traverse La Poste.

En sa qualité de ministre de tutelle, Alain Claude Bilie By Nze a pris la mesure des inquiétudes du personnel, avant de les rassurer sur la volonté du gouvernement de procéder au redressement du Groupe. En effet, les usagers et le personnel de La



Le ministre d'État Alain Claude Bilie-by-Nze (c) face...

Poste et sa filiale Postebank font face à un grand nombre de difficultés depuis plusieurs mois. Au nombre de ces problèmes, la non-disponibilité des dus des usagers, l'irrégularité des salaires des agents, etc. Une situation qui tend à fragiliser ce secteur, au point que le personnel reste dubitatif sur l'avenir de ladite structure.

Pourtant, en dépit de la crise qu'elle traverse, La Poste a encore un potentiel à faire valoir. C'est du moins le message que son Président-directeur général, Michael Adande, a adressé à ses collabora-

teurs au cours de la rencontre avec le ministre d'État. «Depuis 2015, la situation du Groupe a fait l'objet d'un diagnostic et de préconisations consignés dans différents rapports transmis aux autorités. S'agissant plus spécifiquement de la Postebank, un plan de redressement en attente de la confirmation de son financement par l'État a été approuvé par l'assemblée générale», a fait savoir M. Adande.

Le redressement de La Poste et la préservation des emplois de ses agents figurent parmi les priorités assignées au Premier



...aux agents de la poste en proie à des difficultés.

ministre Emmanuel Isoz Ngondet, au cours de ses 100 premiers jours. Ce redressement implique donc un certain nombre de responsabilités, d'écoute, afin de parvenir à proposer au gouvernement des solutions de sortie de crise.

« La situation de La Poste est connue de tous. La responsabilité de l'État est engagée, celle des responsables et agents de La Poste l'est également. Par contre, les seuls aujourd'hui qui subissent notre fonctionnement c'est le client. De ce point de vue, il nous faut maintenir le service financier

pour la satisfaction de la population. Nous envisageons donc, avec nos collègues de l'Économie et du Budget, de rentrer en séance de travail afin de proposer un plan au gouvernement pour une décision», a souligné le ministre d'État Alain Claude Bilie-by-Nze. Après l'échange avec les postiers, le ministre de tutelle a fait le tour des services de tri-courrier, colis postaux, guichets, d'informatique..., où il s'est enquis du fonctionnement de chacune de ces entités, mais surtout des conditions de travail des agents.